



8, 9 et 10 septembre 2011

Maison du Parc.
58230 Saint-Brissson



PROGRAMME

Jeudi 8 septembre 2011

« Les Plans nationaux d'Actions Reptiles et Amphibiens »

8h30 – 9h30. *Accueil des participants*
9h30 – 10h15. **Ouverture des Rencontres** par
Patrice JOLY. Président du PNRM
David BEAUDOIN. Vice-président de la SHNA
Dominique LAPOTRE. Vice-présidente du CRB
Hugues DOLLAT. Directeur de la DREAL
Jacques CASTANET. Président de la SHF

10h30-11h15. **Apports de la biologie de conservation aux stratégies de protection des amphibiens et des reptiles.**

Pierre JOLY - UMR 5023 Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés, Université Lyon 1-CNRS-ENTPE

Au cours des trente dernières d'années, la biologie de la conservation a émergé comme un domaine scientifique au service de la protection de la biodiversité. Si elle se nourrit d'un large spectre de disciplines, elle trouve sa cohérence à la lumière de la théorie de l'évolution. Le but est en effet de préserver les capacités adaptatives d'une biodiversité confrontée aux grands changements que connaît l'environnement (climat, intensification agricole, urbanisation, introduction d'espèces invasives, nouveaux agents pathogènes).

La première cause d'érosion de la biodiversité réside dans la destruction et la fragmentation des habitats consécutive de conversions d'usage des terres (intensification agricole, urbanisation, constructions d'infrastructures de transport). La diminution d'effectifs qui résulte de l'isolement des populations affecte leur viabilité et leur qualité génétique (diversité) et leur qualité phénotypique (aptitude des individus à s'adapter aux fluctuations de l'environnement). Un objectif scientifique est de comprendre les modalités de ces processus et de proposer des outils pour assister les gestionnaires dans la délimitation des espaces protégés et des réseaux écologiques, et dans la gestion des habitats.

L'exposé fera la synthèse d'une vingtaine d'années de recherches consacrées à l'impact de la fragmentation des habitats sur les populations d'amphibiens (tritons, crapaud commun, rainette verte), conduites en synergie avec différents agents de gestion du territoire (état, départements, conservatoires, réserves). Il s'attachera à montrer la complémentarité entre différentes approches depuis l'analyse de l'occurrence (probabilité de présence de l'espèce), jusqu'à la mesure du stress au niveau individuel en passant par l'analyse de la diversité génétique et de la qualité phénotypique de populations isolées. A la lumière de ces résultats, nous proposerons un outil prédictif au service de la délimitation d'espaces protégés et de réseaux fonctionnels et dégageront de nouvelles perspectives.

11h15-11h45. **Présentation des Plans Nationaux d'Actions.**

Amélie COANTIC - Ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Transport et du Logement

Dans le cadre de l'application des directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » qui fixent des exigences de bon état de conservation des espèces d'intérêt communautaire, la protection des espèces menacées d'extinction (classement selon l'UICN) est une priorité. En parallèle des mesures de protections strictes visant la non-dégradation de ces populations et de leurs habitats (art L 411-1 du CE), des plans d'actions (ou plan de restaurations) visant les espèces les plus menacées (ainsi que d'autres espèces d'intérêt particulier) ont été mis en œuvre en France depuis 1996.

Afin de renforcer cette politique et aux regards des conclusions du Grenelle Environnement, le ministère en charge de l'écologie s'est fixé en 2007 comme objectif de « mettre en place dans les 5 ans à venir des plans de conservation ou de restauration pour protéger les 131 espèces mondiales végétales et animales en danger critique d'extinction » (42 concernent la France métropolitaine et les départements outre mer, les 89 autres concernent les collectivités d'outre mer). L'état de conservation de certaines espèces ou groupes d'espèces jugées prioritaires à mener le MEDDTL a lancé en France métropolitaine et dans les DOM dès 2008 la rédaction de 72 PNA. 29 sont encore en phase de rédaction, les 50 autres seront lancés dès la fin 2011.

Suite au Grenelle, un encadrement renforcé des plans et une mobilisation importante des services du MEEDDM ont été entrepris afin de porter à bien cette politique publique prioritaire.

Les actions menées dans le cadre des PNA sont de quatre ordres :

- la connaissance : suivi cohérent des populations de l'espèce ou des espèces concernées, de leurs habitats et de leur état de conservation.

- les actions de restauration des habitats : mise en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration de ces espèces ou de leurs habitats. Dans certains cas, lorsque les effectifs sont devenus trop faibles ou que l'espèce a disparu, des opérations de renforcement des populations ou de réintroduction s'avèrent nécessaires et sont prévues dans les plans nationaux d'actions.

- l'information et la concertation locale : visent à informer les acteurs concernés et le public et à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

- la priorisation des actions de police de la Nature.

Les PNA participent dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité de manière centrale à lutter contre l'érosion de la biodiversité en ciblant les actions nécessaires pour les espèces les plus menacées. Ils sont complémentaires des autres outils de politiques publiques déployés sur les territoires (Natura 2000, Aires protégées, Trame verte et bleue...)

11h45-13h30. Déjeuner

Modérateur : **Pierre JOLY** - UMR 5023 Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes naturels et anthropisés

13h30-14h00. Plan National d'Actions Sonneur à ventre jaune.

Stéphane CHEMIN - ECOTER

Le Sonneur à ventre jaune présente une écologie très particulière parmi les amphibiens de France et même d'Europe. En dehors de la période d'hivernation, par ailleurs très peu connue chez cette espèce, il fréquente des pièces d'eau qui sont en général de petites tailles et peu profondes, peu ou non végétalisées, en eau entre avril/mai et juillet, voire un peu plus tard dans la saison. En comparaison de nombreuses autres espèces, il est également mieux adapté à de petites zones humides qui s'assèchent régulièrement et qui subissent une perturbation suffisante pour maintenir ses caractéristiques pionnières sans pour autant empêcher le bon déroulement du cycle de reproduction.

Ce qui fait également la particularité de cette espèce, c'est sa capacité à coloniser rapidement de nouveaux milieux, à utiliser des zones dites pionnières, qui peuvent parfois être très artificialisées, à défaut de retrouver des milieux naturels favorables. Au-delà de ce constat, on pourra également souligner que les perturbations naturelles et leurs conséquences (inondations, crues, mouvements de terrain, chablis, etc.) deviennent rares. Ainsi, par ses activités, l'Homme trouve une place importante dans la conservation de l'espèce.

La connaissance de la biologie et de l'écologie du Sonneur à ventre jaune est encore partielle. En effet, si son régime alimentaire, la zone de sympatrie et les phénomènes d'hybridation dans l'est de l'Europe et les déplacements localisés sont des éléments assez bien documentés dans la littérature spécialisée, bien des domaines restent flous : activité terrestre, moyens de colonisation de nouveaux territoires, concurrence interspécifique, et bien d'autres sujets encore manquent notablement à l'établissement de plans de conservation solides et adaptés régionalement.

Les théories sur l'extension de son aire de répartition après la dernière grande glaciation s'accordent plus ou moins sur l'utilisation des grands réseaux hydrographiques, ayant conduit petit à petit l'espèce sur les têtes de bassins versants disposant de nombreux petits points d'eau et zones de sources. Mais, depuis le début du siècle dernier, la régression est notable et ce quasiment sur toute la France et en Europe. L'espèce a ainsi disparu de certains départements de la frange ouest de son aire de répartition et le nombre de stations semble avoir décliné notablement dans la plupart des régions à en croire les écrits des naturalistes des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Des observations locales semblent montrer que cette régression suit un mouvement inverse à l'extension en réutilisant les réseaux hydrographiques.

Les raisons de son déclin sont nombreuses. Pour certaines, elles sont avérées. Pour d'autres il s'agit d'hypothèses. Les évolutions dans les pratiques sylvicoles et agricoles et en particulier la mécanisation des exploitations, l'artificialisation des cours d'eau et la perte des zones humides, ainsi que l'évolution des qualités des paysages sont celles le plus souvent rappelées et étudiées. Bien entendu, l'addition de ces raisons décuple très probablement les conséquences.

Aujourd'hui, l'aire de répartition trouve ses limites occidentales en France et le déclin semble persister voire s'accroître ces dernières décennies. De nombreux pays limitrophes ont vu cette espèce s'éteindre ou sont faces à des situations très critiques pour son maintien à l'état naturel. Avec des populations localement encore très fortes de plusieurs milliers d'individus et d'autres très isolées de quelques individus seulement, la France a donc une responsabilité importante dans la conservation de l'espèce.

Ce Plan National d'Actions se base à la fois sur une synthèse des connaissances de l'espèce et sur une très large consultation des acteurs qui a permis de répondre à deux objectifs. Tout d'abord, une prise de conscience des enjeux par les parties prenantes de la conservation de l'espèce (protecteurs de l'espèce, gestionnaires et utilisateurs d'espaces naturels). Ensuite, cette consultation a permis de lancer une dynamique qui s'est fait ressentir au sein de nombreuses régions dès l'élaboration du plan.

L'objectif initial de ce plan national était de faire l'état de la connaissance et de proposer des actions à décliner ensuite au sein de chaque région. Le premier objectif est atteint par la synthèse présentée dans les pages qui suivent et se concrétise à travers une première banque de données de près de 250 références numériques mises à disposition des acteurs de la conservation de l'espèce. Le second se doit d'être accompagné pour permettre à chaque région concernée une déclinaison adaptée des fiches actions proposées. Cette déclinaison devant être cohérente et suffisante pour permettre au minimum le maintien de l'état de conservation de l'espèce et si possible son amélioration.

La France se donne 5 années pour atteindre ces objectifs. Bien entendu, ce Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune ne pourra être bénéfique à l'espèce que s'il est reconduit plusieurs fois, avec des moyens et des suivis suffisants et chaque fois après une évaluation et l'établissement d'un bilan permettant au besoin de réorienter les actions.

14h00 – 14h30. **Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune en Limousin.**

Camille MEUNIER - Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

Mots-clés : *Bombina variegata*, conservation, dynamique de population, gestion, Limousin, Plan National d'Actions, Sonneur à ventre jaune.

Classé comme espèce Vulnérable sur la liste rouge de l'IUCN, le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, est un petit crapaud européen dont l'aire de répartition est en déclin. Afin de limiter sa régression, cette espèce fait l'objet, dès 2011, d'un Plan National d'Actions. La déclinaison régionale a débuté très rapidement en Limousin. Dans ce cadre, il était nécessaire de mettre à jour l'aire de répartition de l'espèce et d'étudier la dynamique des plus grosses populations connues. Les prospections réalisées dans la région montrent qu'il existe plusieurs populations à fort potentiel mais que l'espèce a disparu de certains sites. La destruction de l'habitat semble en être la principale cause. Le suivi par Capture – Marquage – Recapture des six plus grosses populations connues montre un état de conservation satisfaisant. Cependant l'avenir de certaines de ces populations semble plus incertain avec une reproduction limitée depuis plusieurs années voire une disparition des sites de reproduction. Afin d'assurer la pérennité de cette espèce en Limousin, l'ensemble des propriétaires de parcelles à sonneur ont été contactés, des conventions ont été élaborées et plusieurs aménagements en sa faveur sont programmés.

14h30-15h00. **La carte de répartition, outil d'évaluation et d'alerte : stratégie pour le PNA Cistude d'Europe.**

André MIQUET - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie. **Stéphanie THIENPONT**

La connaissance des habitats utilisés par une espèce est une base pour sa conservation. Elle est nécessaire aussi bien aux principaux indicateurs de succès d'un Plan National d'Action (prise en compte par les mesures de protection et de gestion), qu'à l'évaluation correcte des incidences de projets d'aménagement. Or aujourd'hui, pour la cistude comme pour la plupart des espèces, on ne dispose que de trois sources de données, en général de type « présence / absence » :

- inventaires dans le périmètre d'espaces protégés et sites Natura 2000 ;
- atlas : présence / absence par mailles kilométriques ;
- bases de données naturalistes : pointages bruts.

Même lorsqu'elles sont à jour, ces données de par leur nature ne permettent pas une réelle évaluation, faute de connaissance des espaces vitaux. On ne pourra donc pas faire l'économie d'une délimitation des habitats favorables ; faute de données

brutes suffisantes, une telle cartographie est forcément faite par l'approche habitat et un minimum de « bon sens de terrain » (dire d'expert), sans négliger la valeur d'une approche par potentialités.

Cette action est donc importante au sein du PNA cistude ; sa maîtrise d'œuvre relève plutôt des Plan Régionaux d'Actions, mais elle a vocation à être consolidée au plan national pour les besoins du suivi du PNA. Étant donné la grande disparité des contextes et des connaissances, une typologie rustique devra être adoptée et mutualisée. Ainsi, à partir de points d'observations avérés, les habitats utilisés, aussi bien aquatiques que terrestres et « de connexion », devront être délimités par exemple au 1/25000°, intégrant au moins tous les milieux aquatiques et coteaux ou pelouses sèches les plus proches avec, s'ils ne sont pas contigus, les espaces assurant la connexion la plus courte ou la plus logique (ruisseaux).

Un zonage de la répartition potentielle serait à effectuer, que ce soit par précaution (espèce furtive et mobile), par anticipation (objectif d'expansion possible) et pour une meilleure prise en compte dans les études d'impact. La cartographie ainsi obtenue aurait vocation à devenir une information « officielle » détenue par les services des DDT et DREAL, et portée à connaissance lors d'études d'impacts ou élaboration de PLU sous une forme et une précision à définir au cas par cas selon le niveau de confidentialité jugé nécessaire.

15h00-15h30. PNA Emyde lépreuse : stratégie de conservation de 2012 à 2016.

Lionel COURMONT - Groupe Ornithologique du Roussillon. Luis DE SOUSA - DREAL Languedoc-Roussillon

L'Emyde lépreuse *Mauremys leprosa* est une tortue de cours d'eau qui trouve sa limite de répartition nord en France. L'essentiel des populations est concentré sur le seul département des Pyrénées-Orientales, l'émyde est donc considérée comme un des reptiles le plus menacés de France. L'objectif du PNA en faveur de l'Emyde lépreuse est de s'assurer de la conservation de l'espèce en France. Ce plan permet de mutualiser les connaissances acquises et d'élaborer une stratégie commune pour s'assurer de son maintien dans notre pays. Il présente une liste d'actions à mettre en œuvre dans les années qui s'organise selon 4 grands axes :

- Acquisition de connaissances
- Protection des populations
- Conservation et gestions des habitats de l'espèce
- Communication et sensibilisation

L'essentiel du travail de ces 5 prochaines années (2012/2016) sera axé sur l'amélioration des connaissances en France de cette tortue : sur sa répartition, ses populations et son écologie.

En parallèle, sera initié le travail sur la protection de ses populations principalement sur la protection de ses biotopes via différents réseaux (Natura 2000, ENS, SCAP, etc.), ainsi que sur la problématique des populations mixtes Emyde lépreuse/tortues de Florides *Trachemys sp.*

Enfin un gros travail de sensibilisation des élus, des propriétaires et des bureaux d'études sera entrepris tout au long de ces 5 années pour sa prise en compte dans les divers types aménagements

15h30-16h00. Le Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles françaises, partie archipel guadeloupéen, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Eric DELCROIX - Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Réseau Tortues Marines Guadeloupe

Mots-clés : Plan de Restauration, Antilles françaises, tortues marines, statut de conservation, Réseau.

Les tortues marines des Antilles françaises bénéficient depuis 2007 d'un Plan de Restauration validé pour une période de 5 ans. Ce document stratégique et opérationnel fait suite aux conclusions alarmantes issues des travaux menés, notamment par les membres des Réseaux Tortues Marines Guadeloupe et Martinique depuis la fin des années 90. En effet, le statut de conservation des cinq espèces présentes aux Antilles françaises, et notamment celui des 3 espèces qui pondent sur ce territoire, est jugé critique. Les effectifs des populations sont très bas, les sites de ponte sont dégradés et soumis à une pression anthropique croissante et le nombre annuel de mortalités par les captures accidentelles liées aux filets de fond est estimé entre 800 et 1200. Le Plan de Restauration, piloté par les Directions de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement et coordonné par l'ONCFS, s'appuie sur un Réseau dynamique d'acteurs opérationnels, dont de nombreux bénévoles. Ce Réseau permet de suivre les populations, de mener des opérations de sensibilisation, de développer des actions pour limiter les menaces sur les plages et d'initier des projets avec les marins pêcheurs pour trouver des alternatives aux engins de pêche problématiques. Après 5 ans d'actions, les indicateurs sont encourageants mais les efforts doivent se poursuivre tant sur ces espèces longévives toujours menacées que sur leurs habitats vulnérables.

Modérateur : **Guy NAULLEAU** - Centre national de la recherche scientifique

16h30-17h00. Le plan d'action pour la Vipère péliade (*Vipera berus* L) en Wallonie.

Eric GRAITSON – Université de Liège

Mots-clés : Vipère péliade, *Vipera berus*, plan d'action, conservation, gestion, restauration.

La préservation de la Vipère péliade en Wallonie est considérée comme prioritaire en raison de l'importance patrimoniale de ces populations relictuelles et de son risque d'extinction sur le territoire wallon : l'aire de répartition de l'espèce subit un déclin important, ses populations sont très réduites, fragmentées, de plus en plus isolées et menacées par l'intensification des pratiques agricoles, sylvicoles et cynégétiques. De surcroît, elles sont confinées dans des sites en majorité non protégés et de faible surface.

L'objectif à moyen terme du plan d'action vise à enrayer le déclin de l'espèce et à protéger un maximum de populations subsistantes. Ceci implique notamment la mise sous statut de réserve naturelle spécialement dédiée à la Vipère péliade d'un nombre substantiel de sites. Toutefois, ces éventuelles mises sous statut sont rendues contraignantes par le fait que la plupart des populations majeures sont situées sur des terrains privés. En cas de menaces incontournables, les populations condamnées seront déplacées en option ultime de conservation.

De façon complémentaire, des mesures de gestion/restauration de l'habitat compatibles avec la survie des Vipères péliades devront être mises en œuvre. Cet aspect est loin d'être évident pour une espèce aussi sensible aux perturbations d'origine anthropiques et lorsqu'on analyse un tant soit peu les pratiques mises en œuvre dans certains espaces protégés et leur impact sur la petite faune. Il est dès lors important que toutes les actions de gestion/restauration des milieux abritant l'espèce soient évaluées en fonction de leur impact sur les populations de ce serpent, et ce d'autant plus que toutes les populations subsistantes sont actuellement isolées et d'effectifs très faibles.

A plus longue échéance, le plan d'action vise la restauration de populations aux effectifs suffisants pour assurer leur maintien à long terme. Cet objectif indispensable ne peut se faire que par la restauration complémentaire de vastes superficies de milieux favorables directement adjacentes à des sites occupés. La création de corridors biologiques n'est pas envisagée prioritairement (excepté sur de très courtes distances) eu égard à la grande sédentarité des péliades et au caractère relictuel (isolement ancien) même pour des populations géographiquement proches. En raison de la grande sédentarité de l'espèce, des opérations de réintroductions seront envisagées dans l'éventualité où des habitats restaurés ne seraient pas recolonisés spontanément. Une méthodologie d'élevage et de réintroduction/déplacement d'individus a été élaborée. Cette méthodologie sera affinée sur base des résultats à venir de la caractérisation génétique des individus et des populations.

Les surdensités de sangliers rencontrées actuellement en Wallonie étant considérées comme une menace majeure pour la péliade (prédation, compétition, dérangement, dégradation de l'habitat), la réussite des objectifs précédents implique une réduction significative de l'impact de ce suidé sur les péliades et leurs habitats.

Enfin, l'impact de certaines menaces directes et indirectes (eutrophisation atmosphérique, réchauffement climatique) pourra difficilement être évité. Ces contraintes majeures doivent orienter les priorités d'action là où l'espèce a le plus de probabilité de se maintenir spontanément (milieux frais et oligotrophes).

17h00-17h30. Où en est la protection de la Vipère d'Orsini en France.

Marc CHEYLAN – EPHE-CEFE-CNRS

Mots-clés : Vipère d'Orsini, conservation, France

La Vipère d'Orsini est, avec l'Émyde lépreuse, le reptile le plus menacé de France. On ne connaît en effet que 13 populations toutes situées en Provence, dans les montagnes sèches des pré-Alpes. Depuis 1992, la DREAL PACA apporte son soutien à la protection de cette espèce et, grâce à des financements régionaux, un premier plan d'actions a été mené de 1992 à 2004 afin de cerner les enjeux de conservation de la vipère d'Orsini. Ces travaux ont été conduits par le Conservatoire-Études des Écosystèmes de Provence, l'Office National des Forêts et l'École Pratique des Hautes Études. Les connaissances acquises ont ensuite permis la rédaction d'un Plan National d'Actions, validé par le Ministère pour la période 2005-2010. Ils ont rendu possible le dépôt d'un programme Life Nature qui s'est échelonné sur la période 2006-2011. A l'issue du programme Life, un nouveau PNA a été rédigé. Il couvrira la période 2012-2016.

Cela fait donc 20 ans que la vipère d'Orsini fait l'objet de soins attentifs. Est-elle hors de danger pour autant ? C'est de cela dont il sera question dans cette communication.

17h30-18h00. Où en est la protection de la tortue d'Hermann en France.

Marc CHEYLAN – EPHE-CEFE-CNRS

Mots-clés : Tortue d'Hermann, conservation, France

Après des débuts laborieux (deux versions non abouties du PNA tortue d'Hermann ont été élaborées en 1994 et en 1999), le Plan National d'Actions en faveur de la tortue d'Hermann a été validé par le Ministère et mis en route pour la période 2009-2014. Il permet aujourd'hui d'encadrer et d'appuyer plusieurs programmes d'envergure en faveur de cette espèce : un programme FEDER mené en 2009 en Provence et un programme Life + nature actuellement en cours (2010-2014). Parallèlement à cela, la création tant attendue de la réserve nationale de la plaine des Maures (juin 2009), de la réserve biologique intégrale du massif des Maures et la mise en œuvre du réseau Natura 2000 sur une bonne partie de la distribution de l'espèce constituent un dispositif de protection aujourd'hui conséquent. Les actions en cours sont aujourd'hui nombreuses, tant en Corse que dans le Var. Elles associent de nombreuses structures : L'Agence Régionale pour l'environnement, l'Office régional de la Corse, les DREAL PACA et Corse, le Conservatoire des espaces naturels de Corse et de Provence, le conservatoire du Littoral, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la SOPTOM et l'École Pratique des Hautes Études.

Un point sera fait sur les avancées de ces programmes et leur contribution à la conservation de l'espèce en France.

18h00-18h30. Le plan d'actions consacré au Lézard des souches (*Lacerta agilis*) en Wallonie. Sa mise en œuvre dans un contexte complexe de milieux semi-naturels et de sites fortement anthropisés.

Jean-Paul JACOB et Annie REMACLE Natagora

Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) se trouve en Belgique sur une limite de son aire de répartition dans le nord-ouest de l'Europe. Dans le pays, des populations indigènes n'existent que dans l'extrême sud (Région Wallonne, écorégion de Lorraine). Il est considéré comme "en danger". Ses populations sont en effet réduites, fragmentées, de plus en plus isolées et confinées dans des sites en majorité anthropiques et couvrant des superficies minimales.

Le plan d'actions lancé par le Service public de Wallonie permet de répondre à l'objectif de conservation du décret dit « Natura 2000 » qui transcrit la directive Faune-Flore-Habitats en droit régional. Le plan n'est toutefois pas, en lui-même, contraignant sur le plan légal. Par ailleurs, le Lézard des souches pouvant être considéré comme une "espèce parapluie", le plan cherche à impacter positivement d'autres espèces protégées ou patrimoniales ainsi que des habitats méso-xérophiles sensibles.

L'objectif général est d'assurer à moyen terme le maintien et la restauration de la plupart des populations. La gestion adéquate des sites est privilégiée, notamment sur le plan structural (milieux hétérogènes répondant aux besoins vitaux) ; une priorité d'action vise l'identification et la conservation des spots qui hébergent de fortes densités ponctuelles. En un premier temps, des renforcements d'effectifs ou des réintroductions ne sont pas envisagés. Des éléments clé du plan d'actions sont :

- le recensement le plus complet possible des populations actuelles et l'organisation du système de suivi (transects, présence/reproduction dans les micro-sites, CMR-photos sur sites-tests);
- la gestion par le biais de mises en réserve naturelle, de conventions avec des secteurs d'activités (domaines ferroviaire et routier, domaines militaires, carrières actives) ou d'adhésions volontaires (jardins, propriétés privées);
- lorsque réaliste, la restauration complémentaire de couloirs de migration et de sites relais afin de garantir le fonctionnement en métapopulation;
- la densification du réseau de sites potentiels et la restauration de sites abandonnés en vue de renforcer la population, de développer et non de figer l'aire actuelle. Dans cette perspective, la réaffectation des carrières après exploitation ainsi que la gestion écologique différenciée de bords de routes, d'autoroutes et de voies ferrées s'impose.
- la popularisation de l'espèce via les médias et le contact avec l'ensemble des gestionnaires/propriétaires de sites.

Soirée cinéma Grand public au Cinéma l'Etoile de Saulieu (21)

Judi 8 septembre 2011 à 21h00. Gratuit et ouvert à tous

La Corse. Les tortues de l'île de beauté. Film de Frédéric LAVAIL et Jérôme MARAN (55 mn)

Dans les pupilles de l'adret. Film de Daniel AUCLAIR sur la Vipère d'Orsini (33 mn)

Vendredi 9 septembre 2011

« Prises en compte des Reptiles et Amphibiens dans les espaces préservés »

8h30 – 9h00. Accueil des participants

Modérateur : **Jean-Pierre VACHER** - BUFO

9h00-9h30. Stratégie de Création des Aires Protégées terrestres métropolitaines. Prise en compte des amphibiens-reptiles.

Sophie COSTE - Muséum national d'histoire naturelle - Service du Patrimoine Naturel

Mots-clés : aires protégées, métropole terrestre, Grenelle de l'environnement, amphibiens, reptiles, diagnostic patrimonial, enjeux, priorités, processus itératif.

La Stratégie de Création d'Aires Protégées terrestres métropolitaines (SCAP) constitue un des chantiers prioritaires du Grenelle de l'environnement. La loi du 3 août 2009 confirme l'impulsion d'une dynamique ambitieuse de développement du réseau des aires protégées, avec l'objectif de placer d'ici 10 ans, 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte.

Le Muséum national d'Histoire naturelle (Service du Patrimoine Naturel) a été sollicité par le Ministère en charge de l'écologie pour coordonner le volet scientifique, en élaborant notamment la méthodologie de mise en œuvre et de suivi de la stratégie terrestre métropolitaine.

Cette stratégie, a pour objectif d'améliorer la cohérence, la représentativité et l'efficacité du réseau d'aires protégées en identifiant ses lacunes sur la base d'un diagnostic patrimonial préalable et en faisant ressortir les priorités nationales.

La réflexion engagée par le Service du Patrimoine Naturel a mobilisé un réseau d'experts scientifiques conséquent et s'est structurée selon différentes étapes en commençant par l'élaboration d'une liste d'espèces comprenant notamment 13 amphibiens et 12 reptiles pour lesquels la France a une forte responsabilité patrimoniale et dont l'outil « aire protégée » est apparu pertinent à ce titre.

Une enquête a ensuite été menée auprès de l'ensemble des réseaux d'aires protégées pour définir des niveaux de priorités nationales pour chaque espèce et habitat. Il s'est avéré que le réseau d'aires protégées apparaissait insuffisant pour la majorité des reptiles et amphibiens retenus.

Les enjeux définis par les expertises nationales, puis régionales (en cours) permettront de préciser les besoins de création d'aires protégées qui se traduiront par des propositions de projets potentiellement éligibles (PPE) à la SCAP.

Il convient enfin de souligner que la SCAP s'inscrit dans un processus itératif qui nécessite la mise en œuvre d'un dispositif de suivi-évaluation par l'élaboration de jeux d'indicateurs permettant de mesurer la représentativité et la suffisance des compléments apportés au réseau des aires protégées.

9h30-10h00. Inventaire et dynamique participative : l'exemple de la Loire-Atlantique et de la Seine-et-Marne.

Olivier GROSSELET, Laurent GOURET, François DUSOULIER & Jean LESCURE - Association Philofauna et Société herpétologique de France

Une aventure menée par une poignée de naturalistes bénévoles s'engagea dans la seconde moitié des années 90, autour d'un pari : réaliser en un temps record un inventaire le plus précis possible des Amphibiens et des Reptiles de la Loire-Atlantique. Inspiré par une démarche canadienne centrée sur la participation du grand public à un programme de recensement des Amphibiens, la petite équipe nantaise formalise une stratégie opérationnelle sous couvert de la création d'une association : De mare en mare. L'objectif principal se concentre sur la réalisation d'un atlas départemental. Petit à petit, la méthode mûrit, rectifiant les erreurs d'un cheminement de néophytes. Ainsi, nous exposons la méthodologie mise au point et montrons la nécessité de réfléchir en amont ces inventaires, tant sur la dimension de l'effort participatif en corrélation avec l'unité géographique que sur le contrôle et l'instillation de la culture naturaliste. En effet, des cycles de formation permirent de diffuser cette connaissance et de s'assurer de la fiabilité des témoignages. Cette implication a abouti, en avril 2011, à la publication d'un ouvrage présentant l'historique, la méthodologie, les supports pédagogiques, les monographies d'espèces et une réflexion sur la conservation.

Suite à cette expérience, le savoir-faire fut reconduit sur un autre projet : l'inventaire des Amphibiens et des Reptiles de la Seine-et-Marne, pour la Société herpétologique de France. La contrainte temporelle était forte, avec un territoire de plus de

5.000 km² et des moyens limités. Pourtant, les résultats furent éloquent. *A posteriori*, ils démontrent la nécessité de réels pilotages des inventaires participatifs, impliquant des moyens financiers, une présence reconnue, un apport permanent, via des bilans périodiques, des échanges réguliers avec les témoins et une mise en commun des retours d'expérience. Une telle opération souligne que la collecte d'informations sur la répartition des espèces, si vitale en cette ère de l'érosion grandissante du vivant, ne peut s'affranchir de moyens et de stratégies adaptées. Faute de quoi, chacun perd beaucoup de temps, tout en polluant durablement les bases de données d'erreurs de divers ordres.

10h00-10h30. Bilan de trois années de suivi des effectifs reproducteurs et des habitats de reproduction de la Grenouille des champs *Rana arvalis* Nilsson, 1842 dans la plaine de la Scarpe (Nord), perspectives de préservation.

Stéphanie RONDEL - Association la Reine rouge

Gérald DUHAYON - Parc naturel régional Scarpe-Escaut

José GODIN - Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais

Guillaume LEMOINE - Département du Nord (Espaces naturels sensibles)

Mots-clés : Grenouille des champs, habitats de reproduction, taille des populations, plan de gestion, Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Espace naturel sensible, tourbières alcalines

La Grenouille des champs a été découverte en 1999 dans deux tourbières alcalines au sein du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (Nord) . Depuis 2008, un protocole de suivi a été mis en œuvre afin de mieux caractériser les lieux de reproduction et d'essayer d'estimer la taille des deux populations avec l'objectif de mettre en œuvre une gestion plus favorable à l'espèce.

Suite à un effort de prospection intensif, les zones précises de reproduction ont pu être cartographiées en 2008 et 2009 dans les deux sites.

En 2010 et 2011, les placettes hébergeant des mâles chanteurs ou des pontes ont été caractérisées de manière à connaître les exigences de l'espèce en termes d'habitats de reproduction. Au total, 39 placettes ont été décrites dans la tourbière de Vred et seulement 17 dans la tourbière de Marchiennes en raison des difficultés d'accès aux placettes occupées par les mâles chanteurs.

S'agissant des résultats des inventaires de 2010, une première analyse de la végétation dans un rayon de 1m et de 5 m autour de la zone de chant montre que l'espèce occupe préférentiellement les cariçaie et roselière inondée au détriment de la saulaie ou de la boulaie ; elle y préfère les zones les plus ouvertes (gouilles) de taille réduite (1 m²) avec une eau de faible profondeur (14 cm).

La taille des populations présentes est faible avec probablement pas plus de 60 individus reproducteurs à Vred et autant à Marchiennes (dans les zones prospectées). Elles sont soumises à de fortes pressions.

La Grenouille des champs, en danger critique d'extinction en France, n'a pas été retenue comme espèce devant faire l'objet d'un plan d'action national. Les résultats acquis et la récente découverte d'une nouvelle station dans le Pas-de-Calais incitent les gestionnaires et naturalistes régionaux à proposer la réalisation d'un plan régional (voire national) de gestion des habitats en faveur de l'espèce dans les sites où elle est présente.

10h30-11h15. Pause / Temps d'échanges / Posters

Modérateur : **Claude MIAUD** - Université de Savoie

11h15-11h45. Caractérisation écologique et condition corporelle du Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* (Linné, 1758), en Alsace.

Chloé RENOUX - Université de Strasbourg

Jean-Pierre VACHER - BUFO, Musée d'Histoire naturelle et d'Ethnologie

L'érosion de la biodiversité est un phénomène qui s'est intensifié ces dernières décennies. Les amphibiens sont des organismes particulièrement sensibles qui connaissent un fort déclin à l'échelle mondiale. La dégradation et la fragmentation des habitats, les maladies émergentes et les changements climatiques entre autres sont autant de menaces pour nombre d'espèces.

Le sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* (Linné, 1758), représente aujourd'hui un enjeu international important. En effet, classé sur les annexes II et IV de la directive habitat-faune-flore, il bénéficie du statut d'espèce d'intérêt communautaire et d'une protection stricte au sein de l'Union Européenne. En France, il fait l'objet depuis 2011 d'un Plan national d'actions qui a pour objectif de dresser l'état des lieux des connaissances sur cette espèce et de proposer des mesures de gestion adéquates pour garantir un bon état de conservation des populations. L'Alsace est une région qui présente un grand nombre d'habitats différents, avec un réseau hydrographique dense, des reliefs variés, un mode d'agriculture intensif prédominant et une urbanisation importante. Ainsi, il apparaît intéressant d'étudier les populations de sonneur à ventre jaune afin de clarifier le statut de l'espèce dans la région.

Dans le but de mieux comprendre la répartition et la dynamique de la population globale d'Alsace, cette étude tentera (1) de mettre en évidence les facteurs écologiques entrant en jeu dans le choix du site de reproduction, (2) de savoir s'il existe au sein de la population Alsacienne des différences de condition corporelle, estimateur de la survie et de la valeur sélective. Pour cela, 13 variables biotiques et abiotiques ont été définies et relevées sur environ 130 sites de reproduction. De plus, 231 individus ont été pesés et mesurés sur 10 localités. Les données de la condition corporelle ont été obtenues en analysant les résidus de la régression linéaire de la taille museau-cloaque sur la masse. Les résultats sont en cours d'analyse et seront présentés lors du congrès

11h45-12h15. L'Office national des forêts, gestionnaire de milieux humides. Exemple des mares forestières de la forêt domaniale de Cîteaux (Côte d'Or).

Henri-Pierre SAVIER – Office National des Forêts

Mots-clés : Milieux humides, mares, études, travaux

Dans le cadre de son action en faveur de l'environnement, intitulé le dispositif « Bourgogne Nature », le Conseil Régional de Bourgogne a lancé un appel à projets en 2006, destiné à préserver, restaurer et valoriser les milieux humides.

L'Office National des Forêts a répondu et mené un inventaire suivi de travaux dans les forêts domaniales de Cîteaux et Longchamp de 2007 à 2009.

Nous présenterons les enjeux, la méthodologie, les problématiques soulevées et quelques résultats d'intervention.

Les actions en faveur des milieux humides et notre implication dans différents réseaux naturalistes s'inscrivent dans un cadre plus général d'application des politiques environnementale et forestière.

12h15-13h45. Déjeuner

Modérateur : **Yvan INEICH** - Muséum national d'Histoire naturelle

13h45-14h15. Diversité génétique des populations en limite d'aire de répartition : l'exemple du crapaud vert *Bufo viridis* Laurenti, 1768, en Alsace et implications pour la conservation.

Cindy GERARD - Université de Strasbourg. BUFO. Institut für Natur-, Landschafts-, und Umweltschutz

Jean-Pierre VACHER – BUFO

Sylvain URSENBACHER - Institut für Natur-, Landschafts-, und Umweltschutz

Les populations en limite d'aire de répartition sont particulièrement intéressantes à étudier car elles montrent des capacités d'adaptation importantes, ce qui se traduit en général par une diversité génétique accrue. Cependant, cette remarque n'est pas généralisable et certaines populations en limite d'aire voient au contraire leur diversité génétique affaiblie du fait de divers facteurs (petites populations, isolement...). La fragmentation des habitats, la destruction des sites de reproduction ou encore les maladies émergentes sont les principales causes responsables du déclin mondial des amphibiens. Elles se traduisent entre autre par une diminution du flux de gènes entre les populations ce qui réduit leur diversité génétique. Plus sensibles aux diverses pressions biotiques et abiotiques, leur viabilité décroît, augmentant ainsi leurs risques d'extinction. L'étude de la structuration génétique des différents noyaux populationnels est donc un outil pertinent pour évaluer leur statut. De telles informations sont primordiales pour définir de manière judicieuse les priorités d'actions en termes d'aménagement écologique pour ces espèces. Par exemple, les structures favorisant la reconnexion avec d'autres populations seront prioritaires lorsqu'une population est isolée. Au contraire, la conservation et la gestion des habitats sera privilégié dans les cas où les échanges génétiques restent suffisants.

Le crapaud vert (*Bufo viridis*) se trouve en limite occidentale d'aire de répartition en Alsace. Dans cette région, il est considéré « En Danger » dans la Liste rouge nationale dressée par l'UICN, le MNHN et la SHF en 2008. De part sa biologie pionnière, il

est contraint à rechercher constamment de nouveaux sites de reproduction, l'obligeant à réaliser des migrations plus ou moins importantes. Cependant, ces dernières pourraient être restreintes par la forte fragmentation du territoire alsacien (infrastructures routières, agriculture intensive...), ce qui pourrait être à l'origine d'une diminution du flux de gènes.

Dans ce cadre, nous avons choisi d'étudier la structure génétique de 12 populations de crapauds vert réparties sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à l'aide de 13 marqueurs microsatellites de l'ADN nucléaire spécifique à cette espèce (Dufresnes et al, 2010). Les résultats de cette étude (présentés lors du congrès) permettront d'orienter les priorités d'actions en faveur de cet amphibien.

Dufresnes, C. & Betto-Colliard, C. & Perrin, N. & Stöck, M. 2010. Thirteen polymorphic microsatellites markers for the European green toad *Bufo viridis viridis*, a declining amphibian species. *Conservation Genetic Resources*, 3: 311-313

14h15-14h45. **Comment estimer la distance de dispersion maximale d'un amphibien ? Une étude de cas avec le Crapaud calamite.**

Claude MIAUD - Université de Savoie

Mots-clés : Modèles de dispersion, radiopistage, écologie spatiale

La distance de dispersion d'une espèce d'amphibien détermine ses possibilités de colonisation (ou recolonisation) de nouveaux sites et le maintien d'une cohésion génétique entre des sous-populations dans un contexte de populations subdivisées. Une compilation récente d'études de radiopistage montre que parmi 53 anoues la distance maximale de dispersion de 56% des espèces est de moins d'un km, alors qu'elle dépasse 10 km pour 4 d'entre elles (Smith & Green, 2005).

Les distances parcourues par les amphibiens ont modifié notre vision de ces animaux comme « rampant et sédentaires » mais il reste une grande incertitude dans ces estimations de distance maximale de dispersion car elles reposent souvent sur des recaptures chanceuses d'animaux précédemment marqués.

Nous avons utilisé les résultats obtenus dans 8 études de radiopistage du Crapaud calamite en Europe (143 adultes suivis) pour estimer la distance moyenne journalière, la distance moyenne annuelle, la durée de la période d'activité et le nombre de jour d'activité. Ces paramètres de distances ont été ordonnés pour obtenir une distribution des fréquences des individus (par classes de 50 m). Cette distribution est alors comparée avec différents modèles de dispersion.

Les différences entre populations sont présentées. Les scénarios d'estimations de distance maximale de dispersion donnent des valeurs telles que 50 % des adultes restant dans un rayon de 5 km alors que 5% peuvent migrer jusqu'à 12 km.

Smith, M.A. & Green, D.M. (2005). - Dispersal and the metapopulation paradigm in amphibian ecology and conservation: are all amphibian populations metapopulations? *Ecography* 28, 110-128.

14h45-15h15. Pause / Temps d'échanges / Posters

Modérateur : **Roland VERNET** - Université Denis Diderot

15h15-15h45. **Réseau Natura et Triton crêté en Champagne Ardenne : premier bilan de l'étude 2009-2011, présentation des méthodes de détection de l'espèce et de la grille d'évaluation des sites à Triton crêté.**

Stéphane BELLENOUE & Emmanuelle FRADIN - CPIE du Pays de Soulaines

Comité technique : **Aymeric MIONNET et Christophe HERVE** (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne Ardenne), **Nicolas HARTER** (Regroupement des Naturalistes Ardennais), **David BECU** et **Alexandre ANTOINE** (Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardenne), **Dominique ZABINSKI** (Office National des Forêts)

En région Champagne Ardenne, les connaissances sur le statut de conservation du Triton crêté (*Triturus cristatus*) à l'échelle régionale mais aussi sur les sites Natura 2000 sont globalement anciennes, lacunaires et non circonstanciées. Au niveau des sites Natura 2000, la présence de l'espèce et de son habitat quand il est noté sont simplement cités ou jugés potentiels au regard de données bibliographiques. Les habitats fréquentés ne sont pas ou très rarement décrits et les mesures de gestion parfois proposées manquent de pertinence car le jugement de l'état de conservation n'est pas robuste.

Devant ce constat, l'État a mandaté, suite à un appel d'offres, le CPIE du Pays de Soulaines qui a constitué avec le ReNard (Regroupement des Naturalistes Ardennais), la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne Ardenne), le CENCA (Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardenne) et l'ONF (Office National des Forêts), une équipe d'experts régionaux pour travailler sur cette mission importante d'amélioration des connaissances de l'état de conservation du Triton crêté en région Champagne Ardenne.

Les objectifs de cette étude qui s'est déroulée sur 3 campagnes annuelles de 2009 à 2011 sont :

- d'élaborer une méthodologie d'inventaire et de suivi du Triton crêté,
- d'évaluer l'état de conservation du Triton crêté (populations et habitats) sur les sites Natura 2000 définis et au niveau régional (secteurs définis de régions naturelles présentes en Champagne-Ardenne),
- de former les opérateurs de documents d'objectifs aux méthodologies de suivis du Triton crêté, à l'interprétation de son état de conservation sur les sites ainsi qu'à sa prise en compte dans les opérations de gestion.

La méthodologie d'inventaire respecte 3 critères préalables :

1. sur le site prospecté, l'espèce est signalée même si les données sont anciennes et/ou ne relèvent pas d'une méthodologie clairement identifiée de récolte des données.
2. les prospections se focalisent sur les secteurs les plus favorables à la présence de l'espèce.
3. l'impact de la méthode de détection est mineur en évitant de porter atteinte à la végétation aquatique au moment de la ponte et du cycle larvaire.

Deux méthodes de détection du Triton crêté en période de reproduction dans les points d'eau ont été retenues : la détection des adultes la nuit à la lampe torche et le piégeage des adultes à l'aide de nasses passives. Sur les 3 années, 19 sites Natura 2000 et 30 secteurs considérés comme représentatifs de régions naturelles où la présence du Triton crêté était connue ou possible, ont été prospectés. Les critères sélectionnés par sites et par points d'eau échantillonnés ainsi que les résultats des prospections ont permis de définir une clé d'interprétation dichotomique de l'état de conservation du site à Triton crêté. Pour les sites Natura 2000, cette évaluation se devait de respecter la nomenclature du formulaire standard de données (FSD) détaillant l'importance des populations, leur isolement et leur statut de conservation. Cette clé d'interprétation est utilisée pour établir une fiche d'état de conservation de chaque site ou secteur prospecté.

15h45-16h15. Suivis des tendances de population de lézard ocellé (*Timon lepidus*), dans la steppe de Crau : estimation de la probabilité de détection par radio-téléométrie.

Oriane CHABANIER, Laurent TATIN - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mots-clés : Lézard ocellé, *Distance sampling*, probabilité de détection, Radiotracking, densité de population, steppe de Crau.

Une espèce de reptiles sur quatre est menacée au niveau mondial. Le lézard ocellé, *Timon lepidus*, constitue un des enjeux de conservation majeure pour les reptiles en France. Pour mieux le protéger, le suivi des tendances de populations est un objectif crucial sur son aire de répartition. Un des paramètres importants à maîtriser dans les méthodes probabilistes d'estimation de taille de population est la probabilité de détecter un individu lorsque celui-ci est présent. Un suivi radio-téléométrique de 25 lézards adultes dans la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau, du 05/04 au 31/05/2011 a été réalisé pour estimer cette *disponibilité* des animaux pour l'observateur. Elle est influencée par la température et la vitesse du vent (AIC= 469.6), elle ne montre pas de variation journalière ($p=0.262$), et atteint 45% dans les conditions météorologiques optimales. Ce modèle a été utilisé pour calculer la probabilité de détection $G(0)$ correspondant à la période de réalisation de 27 transects d'avril à mai 2011 ($G(0)= 0.357$, $SE=0.059$), qui a nourri le modèle d'analyse en *Distance Sampling* des données issues des transects. La densité de population de *T. lepidus* est estimée à 8.5 ind/km² (5.2-13.7 ind/km²). Le coefficient de variation (24.5%) pourrait être réduit par la manière de rechercher les animaux et l'orientation des transects. Cette estimation est la première réalisée en Crau et offre à la Réserve Naturelle un outil pour suivre à long terme les tendances de population.

16h15-16h45. Evaluation expérimentale de deux types d'aménagements en faveur de la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni hermanni*) dans le Var : effet de l'ouverture du milieu et de la création de point d'eau.

Sébastien CARON, Jean-Marie BALLOUARD, Camille GRAVIER, Kévin FOURNIÈRE, Laure SERVENT, Mathias PIRES, Thibaud LAFON, François PIERRARD - Centre de Recherche et de Conservation des Chéloniens (CRCC-SOPTOM). **Xavier BONNET** - Centre d'Études Biologiques de Chizé. **Frédéric PÉTÉNIAN** - Agence Régionale Pour l'Environnement

Les populations de tortues d'Hermann (*Testudo hermanni hermanni*), déclinent sur l'ensemble de leur aire de répartition, particulièrement dans le Sud est de la France. La destruction et la modification de l'habitat sont les principales menaces qui pèsent sur l'espèce.

Dans le cadre du programme européen Life+ (2010-2014), nous avons évalué indépendamment grâce à un protocole expérimentale: 1- l'effet de l'ouverture de forêt dense (4-6 hect) sur le site de Callas ; 2-la création de points d'eau sur le site de Redon.

En 2010, sur les deux sites, nous avons initialement suivi sur l'ensemble de la saison d'activité, 38 tortues avec des émetteurs et des enregistreurs de température. Nous avons estimé la taille des domaines vitaux, l'utilisation des micro-habitats et les patterns de thermorégulation. Sur le site de Callas, suite aux aménagements (2011), 9 tortues ont été suivies sur 3 zones ouvertes, 9 autres sur 3 zones témoins. Sur le site de Redon, nous avons construit 6 petits points d'eau. Au cours de l'été 2011, nous avons remplis alternativement 3 points d'eau et laissé les 3 autres secs. Leur utilisation par les tortues a été

mesurée grâce à la présence ou non de traces laissées sur le sable et de pièges photos. Parallèlement, 10 tortues ont été suivies par radiopistage sur cette zone et 10 autres sur une zone témoin. De plus, l'ensemble des paramètres éco-physiologiques mesurés tels que la condition corporelle, le stress basale et hydrique nous permettent d'évaluer la pertinence de telles actions pour le maintien des populations sur le long terme. Ces aménagements peuvent notamment être associés à des futures actions de renforcement ou de réintroduction de populations.

16h45-17h15. **Efficacité des écoducs sur la connectivité de populations d'amphibiens.**

Damien Picard - Université d'Angers, **Jérôme PRUNIER**, **Vivien POQUET**, **Nicolas RENAULT**, **Imane HARRACHE**, **Mialy RAKOTOZAFY**, **Guillaume DELAUNAY**, **Stéphane SOURICE**.

Mots-clés : dispersion, écoducs, génétique des populations, fragmentation du paysage, autoroute.

Dans le contexte actuel d'une crise majeure de la biodiversité, il est essentiel de comprendre l'impact de la fragmentation du paysage sur les populations d'amphibiens et notamment l'impact des structures autoroutières et ferroviaires. Cependant, les amphibiens sont des organismes difficiles à étudier par des approches de type « capture marquage recapture ». Quant à l'utilisation de l'outil moléculaire, il a permis de mettre en évidence un effet barrière important des autoroutes sur la dispersion de nombreux amphibiens. Cependant, aucune étude n'a permis de tester l'importance de la remise effective de la connectivité des populations grâce à ces corridors biologiques artificiels. Dans cette étude, différents scénarios de fragmentation du paysage vont être appréhendés. L'échantillonnage suivra un schéma spécifique pour comprendre l'impact de barrières géographiques (autoroute et voie ferroviaire) et des écoducs sur la connectivité des populations d'amphibiens. Les résultats préliminaires obtenus apportent des éléments de réponse à cette question. En effet, l'impact des écoducs s'avère très différent suivant le type d'écoduc considéré. Cependant, chaque site présente des spécificités paysagères (ex : densité des mares...) qui influencent le fonctionnement génétique des populations des amphibiens. Il sera donc nécessaire de réaliser d'autres réplicats dans différentes situations pour pouvoir proposer des solutions aux gestionnaires confrontés à la question du fractionnement des populations sur leurs territoires.

17h15-18h00. « 40 ans de la SHF » - **Bernard LE GARFF** et **Jacques CASTANET**

Historique de la SHF en annexe

20h00. **Banquet**

Samedi 10 septembre 2011

8h30-9h00. *Accueil des participants*

9h00-11h00. **Réunion des Commissions de la SHF**

- Commission Répartition, animée par Jean LESCURE

- Commission Conservation, animée par Olivier LOURDAIS et Jean-Pierre VACHER, avec une table ronde sur la création d'une « MAET bocage et préservation des Amphibiens » avec Aline CORBEAUX et Laurent COURNAULT du PNR du Morvan

11h00-13h00. **Assemblée générale de la SHF**

13h00. *Déjeuner*

Présentation des posters :

- **Apport des marqueurs microsatellites à la conservation d'une espèce menacée: la tortue d'Hermann (Testudo hermanni Gmelin, 1789)**

Sahila BENBOUZI, **Marc CHEYLAN**, **Albert BERTOLERO** & **Claudine MONTÉGELARD** - EPHE-CEFE-CNRS

Mots-clés : Tortue d'Hermann, génétique, conservation

L'étude s'appuie sur diverses approches de génétique des populations. Elle repose sur l'analyse de 19 locus microsatellites et concerne cinq populations de Méditerranée occidentale : Var, massif des Albères, Corse, Minorque et delta de l'Ebre. La structure entre populations autochtones (Corse, Var, Albères) et introduites (Delta de l'Ebre, Minorque) est comparée. Deux ensembles génétiques bien distincts apparaissent au sein de la lignée *Testudo hermanni hermanni*. Les résultats montrent que les individus de Corse divergent fortement des individus continentaux (Var et Albères), indiquant que la séparation entre ces populations est très ancienne. L'origine de la population minorquine n'a pas pu être identifiée mais on note l'existence des deux groupes génétiques sur cette île. Les tortues du Delta de l'Ebre sont génétiquement très proches de celle de Minorque. La richesse allélique estimée révèle que les populations introduites montrent une faible diversité comparée aux populations autochtones. Ces résultats apportent des éléments utiles à la conservation de l'espèce, notamment pour guider les programmes de réintroduction actuellement en cours.

- La Rainette arboricole en Champagne Ardenne : statut, menaces et perspectives d'action après 3 années de recherche intensive par les structures naturalistes régionales.

Emmanuelle FRADIN (Coord.), collectif Observatoire des amphibiens et reptiles de Champagne Ardenne : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de Soulaire, Ligue pour la protection des oiseaux de Champagne Ardenne, Regroupement des Naturalistes Ardennais, Association Nature du Nogentais

- Nouvelle prise en compte des amphibiens dans les Réserves Naturelles Catalanes.

Manon BOUVIS, Nathalie GUÉNEL, Maria MARTIN et Céline QUÉLENNEC - Fédération de Réserves Naturelles Catalanes et la Réserve Naturelle de Nohèdes

- Le Phyllodactyle d'Europe : Répartition des populations continentales et implication pour leur conservation (Alpes Maritimes).

Julien RENET - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Étude d'une population de Triton crêté sur la commune de Lussat (23).

Gaëlle CAUBLLOT et Céline LAFARGE - Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin

- Suivi d'une communauté de reptiles en Camargue: test d'un protocole de suivi standardisé - résultats préliminaires.

Marc-Antoine MARCHAND¹², Anthony OLIVIER², Olivier LOURDAIS³, Marc CHEYLAN⁴, Arnaud BECHET² et Michel GAUTHIER-CLERC²

¹ École Pratique des Hautes Études - Division des Enseignements, 46 rue de Lille, 75007 Paris ;

² Tour du Valat - Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, 13200 Arles;

³ Centre d'Étude Biologique de Chizé/CNRS, UPR 1934, 79360 Villiers en Bois ;

⁴ Équipe EPHE - Écologie et Biogéographie des Vertébrés – Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive/CNRS, UMR 5175, 1919 route de Mende, 34293 Montpellier

Renseignements

Gaëtan BALAY – S.H.N.A - Tél. 03 86 78 79 87 - shna.gaetan@orange.fr

Rencontres organisées grâce au soutien des partenaires financiers :

